

# RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

## Exercice 2016



N° adhérent : .....

Nom adhérent : .....

OGBNC00

### ■ Déclaration du membre de l'ordre des experts comptables

Je soussigné(e)	
<b>Identification du professionnel de la comptabilité</b>	
Dénomination :	
N° SIRET :	
Adresse :	
Déclare que la comptabilité de	
<b>Identification du professionnel infirmier</b>	
Nom :	
Adresse :	
Adhérent de l'association de gestion agréée	
<b>Identification de l'association agréée</b>	
N° Agrément :	54 DRI-IDF
Désignation :	Association de Gestion Agréée des Professionnels Infirmiers
Adresse :	7 Rue Godot de Mauroy 75009 PARIS
Est tenue, présentée ou surveillée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et à l'association agréée sont le reflet de la comptabilité. <input checked="" type="checkbox"/>	
Est conforme aux exigences de l'article 99 du CGI. <input checked="" type="checkbox"/>	
Est tenue selon (un choix doit être obligatoirement validé) :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La nomenclature comptable des professions libérales prévue par l'arrêté du 30 janvier 1978 <input type="checkbox"/></li> <li>▪ Le plan comptable général retraité pour établir une déclaration selon les recettes encaissées et les dépenses payées <input type="checkbox"/></li> <li>▪ Le plan comptable général non retraité pour établir une déclaration selon les créances-dettes (article 93 A du CGI) <input type="checkbox"/></li> </ul>	
Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale. <input checked="" type="checkbox"/>	
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit	
Le	Nom du signataire
A	

Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet : .....

Mail et/ou téléphone du contact : .....

.....

Renseignements divers	Réponse
Statut du conjoint dans l'entreprise : (1) collaborateur (2) salarié (3) associé (4) ne travaille pas dans l'entreprise	
Le fonds a-t-il été créé par l'adhérent ? (1) oui (2) non	
Faits significatifs ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes : (sinistre, vol, extension, concurrence, maladie, congés de maternité, déménagement...)	
Prélèvements personnels faibles : y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? (1) oui (2) non	
Possibilité de réduction d'impôt pour frais de tenue de comptabilité : y a-t-il eu renonciation volontaire ? (1) oui (2) non	
Plafonnement des cotisations loi Madelin : le calcul a-t-il été fait ? (1) oui (2) non	
Si l'adhérent a cessé son activité : - date de la cessation : - motif de la cessation : (1) vente (2) vente avec départ en retraite (3) départ en retraite sans reprise (4) arrêt sans reprise (5) transformation juridique (6) reprise par le conjoint (7) décès	
Ouverture d'une procédure collective : (1) non (2) conciliation avec accord homologué (3) sauvegarde (4) redressement judiciaire (5) liquidation judiciaire	

Locaux professionnels	Réponse
(1) bien inscrit au registre des immobilisations (2) location ou crédit bail immobilier (3) bien non inscrit au registre des immobilisations mais loyer à soi-même (4) usage gratuit (5) absence de local professionnel	

Véhicules utilisés à titre professionnel						
Désignation	Type (A)	Mode de détention (B)	% prof.	Date de 1 <sup>ère</sup> mise en circulation	Taux d'émission de CO <sub>2</sub> (C)	Valeur TTC du véhicule

(A) Type : (1) Tourisme (2) Utilitaire (3) Moto (4) Vélo, vélomoteur, scooter

(B) Mode de détention : (1) Propriété (2) Crédit bail (3) Location longue durée (4) Location courte durée ≤ 3 mois

(C) Taux d'émission de CO<sub>2</sub> : voir rubrique V7 de la carte grise des véhicules mis en circulation à compter de juin 2004

■ Informations complémentaires

Nature des gains divers	Montant
■	€
■	€
■	€
■	€

Total « Gains divers » ligne AF de l'annexe 2035 A

€

Nature des pertes diverses	Montant
■	€
■	€

Total « Pertes diverses » ligne BP de l'annexe 2035 A

€

■ **Détail divers à déduire**

**OGBNC02**

Si NEANT, cocher la case

Nature des divers à déduire	Montant
Plus-value à court terme étalée	€
Autres :	
▪	€
▪	€
▪	€
▪	€

Total « Divers à déduire » ligne CL de l'annexe 2035 B

€

■ **Réintégrations et charges mixtes**

**OGBNC03**

Si NEANT, cocher la case

	Nature des dépenses mixtes	Montant total	Mode de réintégration (1)	Montant réintégré
L O C A L	Taxes foncière et habitation	€		€
	Loyers et charges	€		€
	Entretien et réparations	€		€
	Chauffage, eau, gaz, électricité	€		€
	Assurance	€		€
	Intérêts d'emprunt	€		€
V E H I C U L E	Crédit-bail : loyer excédentaire	€		€
	Crédit-bail : part privée	€		€
	Frais de véhicules (hors location ou crédit-bail)	€		€
	Intérêts d'emprunt	€		€
	Amortissement : fraction excédentaire	€		€
	Amortissement : part privée	€		€
A U T R E S	Téléphone	€		€
	Intérêts d'emprunt (sauf local et véhicule)	€		€
	Moins-value : quote-part privée	€		€
	Autres :			
	▪	€		€
	▪	€		€
	<b>Nature des dépenses non déductibles</b>			<b>Montant</b>
	CRDS et CSG non déductible			€
	Loi Madelin			€
	Frais de repas			€
	Dons			€
	Amendes et contraventions			€
	Frais de tenue de compte et agios			€
	Frais de tenue de comptabilité limités à 915 €			€
	Plus-value à CT antérieure étalée sur 3 ans			€
	Autres :			
	▪			€
	▪			€

Total « Divers à réintégrer » ligne CC de l'annexe 2035 B

€

(1) Mode de réintégration :

- ① Extra comptable en « Divers à réintégrer » Comptable en décote directe
- ② Comptable en décote directe

CODES	OBSERVATION DEMANDEE – CONTROLE DE REGULARITE	
AA	Solde comptable des comptes de trésorerie au 31 décembre 2016	
	Banque au 31 décembre 2016	€
	CCP au 31 décembre 2016	€
	Caisse au 31 décembre 2016	€
AB	Prélèvements personnels	€
AC	Versements effectués à la SCM	€
AD	Capital emprunté remboursé dans l'année	€
AE	Acquisitions d'immobilisation	€
AF	Quote-part privée des dépenses mixtes	€
AG	TVA décaissée (payée au Trésor)	
AX	TVA déductible sur immobilisations	
AY	TVA déductible sur biens et services (case CY de la 2035B)	
AZ	Autres (à préciser)	€
	.....	€
	.....	€
AH	<b>TOTAL A</b>	€

AJ	Solde comptable des comptes de trésorerie au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	
	Banque au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	€
	CCP au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	€
	Caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	€
AK	Apports personnels effectués	€
AL	Quote-part des frais SCM portés sur la 2035	€
AM	Emprunts (capital reçu)	€
AN	Montant encaissé suite à une cession d'immobilisation	€
AW	TVA encaissé suite à une cession d'immobilisation	
AP	Frais déduits non payés, frais forfaitaires	
	Forfait automobile	€
	Forfait blanchissage	€
	Dépenses professionnelles réglées par compte privé	€
BZ	Autres (à préciser)	
	.....	€
	.....	€
AQ	<b>TOTAL B</b>	€

AR	<b>RESULTAT THEORIQUE (TOTAL A – TOTAL B)</b>	AH - AQ	€
AS	Dépenses professionnelles (ligne BR de la 2035 A)		€
AT	Encaissements théoriques	AR + AS	€
AU	Recettes nettes déclarées (ligne AG de la 2035 A)		€
AV	<b>SITUATION A PRIORI</b>	AU - AT	€

- Situation à priori = 0 : Situation normale
- Situation à priori ≠ 0 : Situation anormale – différence à identifier : .....